

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 18 janvier 2022

### COVID-19 : POINT DE SITUATION EN NORMANDIE

#### SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

##### Une incidence régionale exceptionnellement élevée

Au 18 janvier 2022, la Normandie affiche un taux d'incidence record de 2520,7 cas pour 100 000 habitants, soit une augmentation de + 8,9% en une semaine. Tous les départements enregistrent des taux d'incidence supérieurs à 2000.

Normandie : + 8,9 % (taux d'incidence SPF du 09/01 au 15/01 : 2 520,7)  
Calvados : + 10,4 % (taux d'incidence SPF du 09/01 au 15/01 : 2310,5)  
Eure : + 11,3 % (taux d'incidence SPF du 09/01 au 15/01 : 2700,08)  
Manche : + 20,9 % (taux d'incidence SPF du 09/01 au 15/01 : 2038,6)  
Orne : + 21,7 % (taux d'incidence SPF du 09/01 au 15/01 : 2101,8)  
Seine-Maritime : + 2,5 % (taux d'incidence SPF du 09/01 au 15/01 : 2834,2)

**Dans ce contexte de forte circulation du virus, la vaccination et le respect des gestes barrières sont plus que jamais essentiels pour se protéger, protéger les autres et protéger notre système de santé dans son ensemble.**

En toute occasion, en particulier dans les lieux clos, **les gestes barrières doivent être scrupuleusement appliqués** : éviter les embrassades, se laver régulièrement les mains, garder le masque notamment en présence de personnes fragiles, respecter la distanciation et **aérer régulièrement les pièces** (au minimum 10 minutes toutes les heures, voire en continu si possible durant les repas). Il est, par ailleurs, recommandé d'éviter les rassemblements : **moins on est nombreux, moins on prend de risques.**

Le port du masque, déjà obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public, a été étendu à l'extérieur dans plusieurs zones par les Préfets. Son port est de manière générale recommandé.

##### L'activité hospitalière liée au Covid-19 continue d'augmenter

Au 17 janvier, 1202 personnes atteintes du Covid-19 sont hospitalisées (988 la semaine dernière), dont 130 en réanimation (113 lors du dernier point de situation). Le nombre total de patients COVID hospitalisés a dépassé le niveau observé lors de la première vague.

En moyenne, les entrées en hospitalisation conventionnelle sont de 50 par jour, et de 4 entrées par jour en réanimation. Cette situation incite à accélérer la protection par le rappel vaccinal.

##### Avant de se rendre aux urgences, adopter le réflexe 15

Face à la montée de la pression épidémique sur les établissements hospitaliers et les tensions sur l'offre de soins, l'ARS Normandie a demandé à tous les établissements de santé publics et privés de la région d'activer leur « Plan blanc ».

Dans ce contexte de reprise épidémique et de co-circulation des virus de l'hiver et du Covid-19, et afin de limiter la surcharge des urgences par des passages inappropriés, l'ARS Normandie rappelle qu'avant de se déplacer aux urgences, il faut contacter le 15. Les médecins régulateurs sont en effet à la disposition des appelants, pour leur faire bénéficier directement d'une réponse médicale adaptée, allant du conseil à la gestion d'urgence.

##### Mobilisation maximale pour le dépistage

Entre le 9 et le 15 janvier, 358 196 personnes ont été testées dont 83 270 (75 250 la semaine précédente) ont présenté un résultat positif. Le taux de positivité monte à 23,25 % contre 18,47 % la semaine précédente.

La forte circulation du virus dans notre région entraîne une importante hausse de la demande de dépistage.

Face à cette forte demande, les professionnels de santé de Normandie sont pleinement mobilisés dans le cadre des dépistages, en laboratoires, en officines, en cabinet ou en aller-vers. La liste des sites de dépistages permanents est disponible sur [santé.fr](http://santé.fr) : **plus de 2 800 structures sont identifiées dans la région.**

En plus des sites de dépistage pérennes, l'ARS Normandie organise régulièrement des opérations de dépistage aller-vers afin de casser au plus tôt les chaînes de transmission du virus : **une vingtaine d'opérations sont prévues d'ici la fin du mois dans la région (à retrouver sur le site internet de l'ARS Normandie).** Entre le 3 et le 23 janvier, ce sont plus de 80 opérations de dépistages qui ont été mises en place dans l'ensemble de la région.

Le travail se poursuit, en lien avec les Préfectures, afin de continuer à monter en charge et proposer de nouvelles solutions de dépistage.

**Au moindre doute, si vous êtes cas contact ou avez des symptômes, faites-vous tester.**

## VACCINATION

### La Normandie mobilisée pour la vaccination et la campagne de rappel

La vaccination se poursuit à un rythme soutenu en Normandie, et notamment en termes de rappel vaccinal, pour lequel une mobilisation totale est indispensable pour freiner l'épidémie et ses impacts sur l'hôpital.

Au 16 janvier, ce sont 7 125 529 injections qui ont été réalisées en Normandie depuis le début de la campagne de vaccination dont 2 801 479 primo injections et 1 799 524 rappels. Au 9 janvier, la Normandie affiche ainsi un taux de primo-injections de la population éligible de plus de 12 ans de 93,6 % et un taux de rappel sur les personnes éligibles à 3 mois de plus de 18 ans de 69,3 % (source SNDS).

Il faut poursuivre cette excellente dynamique pour que chaque personne éligible puisse être protégée, à la fois sur le rappel vaccinal et sur la vaccination de ceux qui restent à convaincre de recevoir leur première injection : se vacciner, c'est se protéger et protéger les autres.

Pour faire face à la circulation épidémique dans toute la France, le rappel vaccinal est ouvert à tous les adultes de plus de 18 ans et **peut être effectué à partir de 3 mois après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19.**

Depuis le 15 janvier 2022, toutes les personnes de plus de 18 ans et un mois doivent avoir fait leur injection de rappel [dans les temps](#) pour conserver leur certificat de vaccination actif dans le « pass sanitaire ». Cette règle s'applique pour les plus de 65 ans depuis le 15 décembre.

**À partir du 15 février 2022, le délai de validité du certificat de vaccination sans injection de rappel passera à 4 mois au lieu de 7 mois : il est donc conseillé de s'inscrire dès maintenant pour réaliser son rappel.** Rien que sur la plateforme Doctolib, plus de 200 000 rendez-vous sont disponibles sous 14 jours.

Pour faciliter l'accès des Normands à la vaccination et permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une couverture vaccinale en primo-vaccination ou en rappel, de nombreux dispositifs sont déployés sur l'ensemble du territoire : centres, officines, cabinets, santé au travail, opérations d'« aller-vers »...

Afin de poursuivre la montée en puissance de la campagne de vaccination, **de nombreux centres de vaccination ont déjà accru leurs jours et horaires d'ouverture.** Dans le même temps, la mobilisation des professionnels de santé de ville (médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, etc.) se poursuit.

Au-delà de l'offre permanente de vaccination, des opérations aller-vers sont mises en place dans toute la région, en lien avec les Préfectures, les collectivités et les professionnels de santé. Ces opérations sont consultables sur le site de l'ARS Normandie [en cliquant sur le lien suivant](#) (liste mise à jour en continu).

### Priorité à la vaccination des enfants de 5-11 ans

A la suite des avis favorables de la Haute autorité de santé et du Conseil d'orientation sur la stratégie vaccinale, la vaccination est ouverte à l'ensemble des enfants de 5 à 11 ans depuis le 22 décembre. La vaccination est possible en établissement pour les enfants hospitalisés, en centres de vaccination ou en cabinet de ville.

**Cette semaine encore, la Normandie reste la région où le taux d'injection par rapport à la population des 5-11 ans est le plus important en France métropolitaine.**

Cette dynamique se renforce jour après jour : la vaccination, réalisée avec le vaccin pédiatrique Pfizer-BioNTech (trois fois moins dosé que la forme adulte du vaccin), est actuellement possible dans plus de 40 centres en Normandie ([liste disponible via le lien suivant](#)). **Ce maillage territorial en faveur de la vaccination pédiatrique a vocation à se généraliser, et les plages d'ouverture sont volontairement maximisées les mercredis et les week-ends pour faciliter la démarche des familles.**

Si l'enfant a **déjà été atteint du Covid-19** : il recevra une dose et n'aura pas de 2ème dose. Dans le cas contraire, il recevra **2 doses espacées de 18 à 24 jours**. Pour le savoir, un test rapide d'orientation diagnostique (TROD) sérologique (avec une légère piqûre au bout d'un doigt) est proposé. Il permet de détecter une infection par le virus en quelques minutes.

De nombreuses études scientifiques ont été réalisées et tous les avis des autorités scientifiques convergent aujourd'hui en faveur de la vaccination des enfants à partir de 5 ans. Elle permet de prévenir des formes graves de Covid-19 et des hospitalisations, ainsi que des formes de « Covid-long », qui, bien que plus rares chez les enfants, ne sont pas négligeables.

La vaccination limite également la circulation du virus en famille et en milieu scolaire. Ainsi, depuis la rentrée scolaire 2021, le pourcentage d'écoles primaires fermées chaque semaine reste à un niveau élevé en comparaison à celui des collèges et lycées.

### Des dispositifs pour la vaccination des plus fragiles

Les plus de 65 ans bénéficient d'un accès prioritaire à la vaccination et peuvent obtenir leur rappel y compris sans rendez-vous dans les centres de vaccination. Par ailleurs, un numéro vert (0800.730.956) permet aux personnes les

plus à risque de Covid-19 sévère, celles de plus de 65 ans et celles ayant des comorbidités, d'avoir un rendez-vous en priorité.

**Enfin, la campagne de vaccination à domicile des personnes de 80 ans et plus**, particulièrement fragiles, lancée par les préfetures, l'Agence Régionale de Santé Normandie et l'Assurance maladie, en partenariat avec l'Union Régionale des Professions de Santé des Infirmiers, se poursuit : **chacun peut contacter le 0800 730 957 (appel gratuit) pour organiser la vaccination à domicile des personnes concernées.**

**Pour connaître les possibilités de vaccination à proximité de chez soi :**

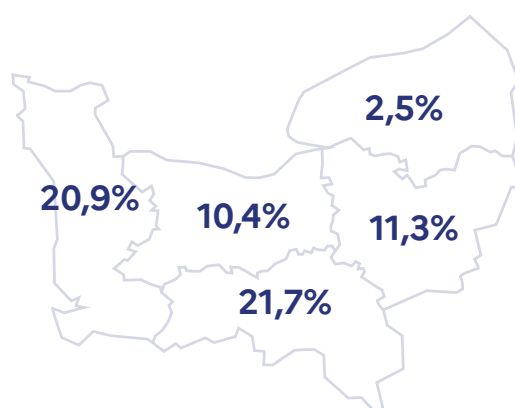
**[www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr) et [www.sante.fr](http://www.sante.fr)**

## CIRCULATION DU VIRUS

### • Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

### • Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire\*)

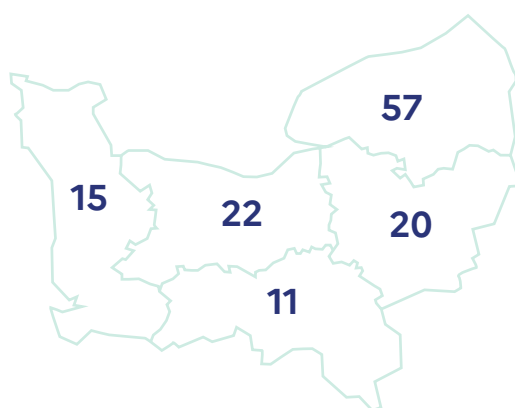
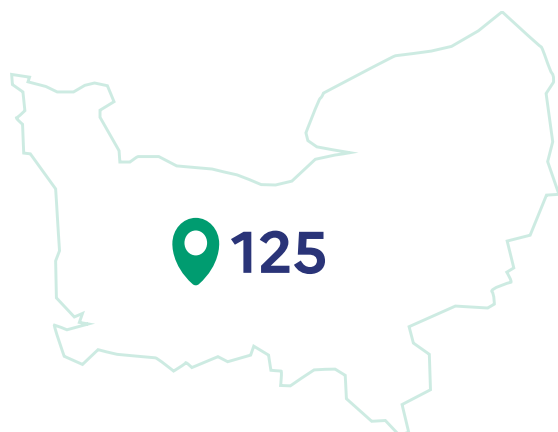


### • Nombre de reproduction effectif (R0)



\* Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

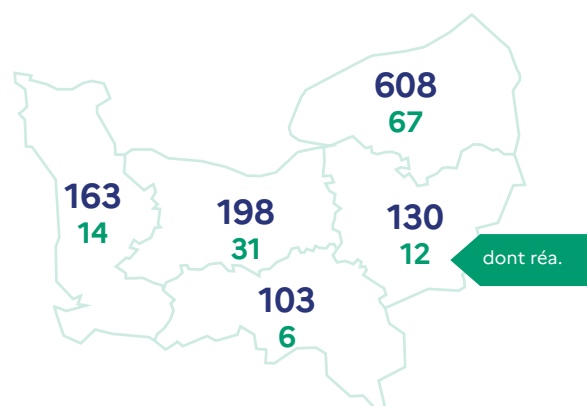
### • Clusters



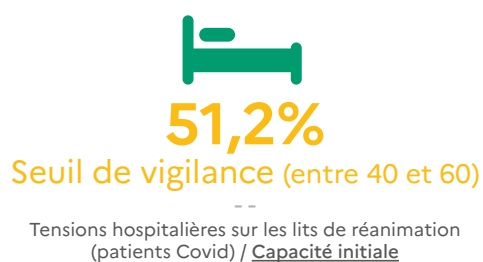
	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. pénitentiaires
Normandie	125	71	50	4
Calvados	22	12	9	1
Eure	20	9	10	1
Manche	15	10	4	1
Orne	11	7	4	-
Seine-Maritime	57	33	23	1

Compte tenu de la circulation virale très active, les clusters en structures dites sensibles sont suivies par l'ARS et présentées dans le tableau ci-contre.

## ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 17.01.2021



### • Taux d'occupation

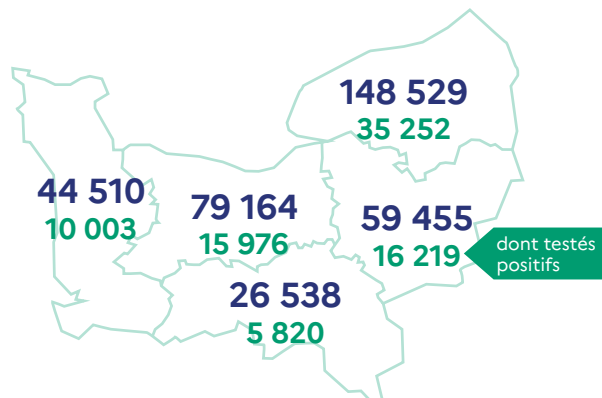


• Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

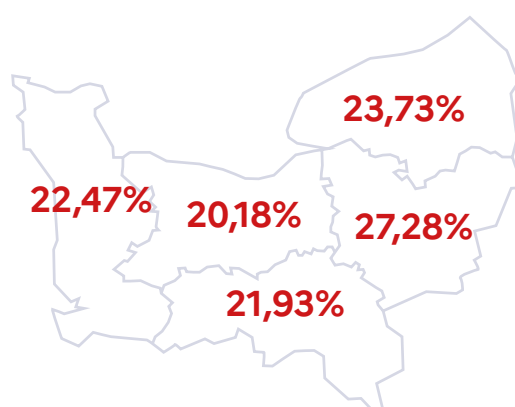
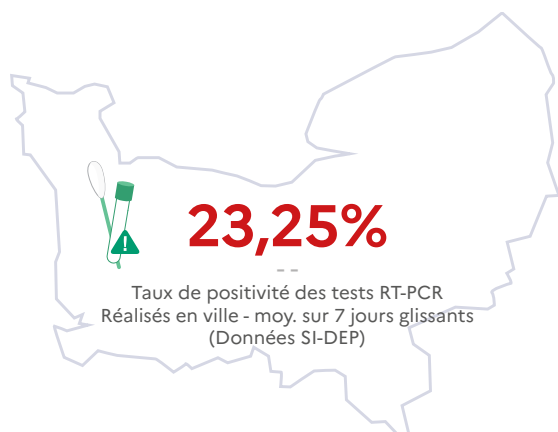
	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
<b>Normandie</b>	<b>1 202</b>	<b>130</b>	<b>17 809</b>	<b>3 930</b>
Calvados	198	31	3 348	696
Eure	130	12	2 397	580
Manche	163	14	1 848	449
Orne	103	6	2 115	438
Seine-Maritime	608	67	8 101	1 767

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 4 882 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

## DÉPISTAGES (SOURCE SPF)



### • Taux de positivité



Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint)

## VACCINATION au 16.01.2022

